

DOSSIER DE PRESSE

2 OCTOBRE 2019

La création d'entreprise : un tremplin vers l'emploi

adie



Lyon, le 2 octobre 2019



L'Adie et Pôle emploi lèvent les freins à la création d'entreprise en Auvergne Rhône-Alpes

L'Adie et Pôle emploi s'engagent à renforcer leur collaboration et réaffirment que la création d'entreprise est aussi une voie pour créer son propre emploi.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Le nombre de création d'entreprise en Auvergne Rhône-Alpes n'a jamais été aussi élevé : près de 82 000 entreprises immatriculées en 2018. Des chiffres encourageants ; pour autant, l'Adie et Pôle emploi partagent la conviction que le potentiel de création de richesses et d'emplois est bien plus élevé.

L'Adie, association reconnue d'utilité publique, défend l'idée que chacun même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé fondé sur la confiance et la responsabilité.

Parce que l'accompagnement d'un projet de création d'entreprise favorise sa réussite (76 % sont en activité 3 ans après), Pôle emploi, l'opérateur public de référence du marché de l'emploi garantit un accompagnement adapté aux demandeurs d'emploi qui ont un projet de création d'entreprise. Plusieurs dispositifs sont proposés aux entrepreneurs à chaque étape de leur parcours. Ainsi, en 2018, 39 000 demandeurs d'emploi ont créé leur entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes.

Si de nombreuses enquêtes s'accordent à dire que les français ont envie d'entreprendre, l'activité entrepreneuriale reste très inférieure à l'intention de créer. Au rang des difficultés rencontrées, les idées reçues liées à l'entrepreneuriat constituent des barrières majeures qui peuvent conduire au renoncement.

Pour combattre ces *a priori* et « lutter contre le gâchis des talents », l'Adie et Pôle emploi s'engagent à renforcer leur collaboration en réaffirmant que la création d'entreprise est une véritable voie pour créer son propre emploi, accessible à tous.

[Infographie] [Ces demandeurs d'emploi qui créent leur propre emploi](#) (Source Pôle emploi – octobre 2018)

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes @poleemploi_ara · 5h
 Oser franchir le cap de la #CreationEntreprise : "J'ai été accompagnée par #poleemploi pour créer mon activité et orientée vers l'@Adieorg qui m'a permis d'ouvrir ma boutique de prêt-à-porter en #Isere" témoigne Christine #microentrepreneur



pascal blain et La Commune

4 likes, 4 retweets

A travers l'entrepreneuriat, certaines personnes retrouvent les chemins de l'emploi : 40% des entreprises sont créées par des demandeurs d'emploi.

En amont de la démarche, Pôle emploi propose la prestation Activ'Créa pour soutenir les demandeurs d'emploi dans leur réflexion et déterminer si le démarrage d'un parcours de création est pertinent et adapté.

Une fois engagés dans la démarche de création d'entreprise, les demandeurs d'emploi sont orientés vers le réseau de partenaires de Pôle emploi, pour bénéficier d'un accompagnement spécialisé en fonction de leur projet.

Et pour répondre aux nouveaux usages du numérique un espace dédié a été mis en ligne sur l'Emploi Store de Pôle emploi. Trouver son financement, choisir son statut, préparer son business plan : plus de 40 services y sont disponibles gratuitement pour aider les entrepreneurs à toutes les étapes de leur projet.



#Pôleemploi
 On est là pour vous ! #18 - Création/reprise d'entreprise : les aides financières

UN PARTENARIAT HISTORIQUE QUI A DU SENS

Après une première convention de partenariat régionale signée en 2012, et renouvelée en 2016, l'Adie et Pôle emploi poursuivent leur collaboration et créent des conditions de réussite pour développer la création d'entreprise au sein des demandeurs d'emploi.

Si l'Adie a financé et accompagné plus de 2000 entrepreneurs en 2018 (soit une croissance de plus 40 % sur la période 2016/2019), c'est également grâce à la mobilisation des équipes de Pôle emploi. En effet, celui-ci est le premier partenaire de l'Adie sur la région et plus de 30 % des personnes qui ont contacté l'Adie ont été orientées par des conseillers de Pôle emploi (près de 5000 personnes sur la période 2016/2018). De son côté, l'Adie augmente et diversifie sa présence dans les agences de Pôle emploi en animant des ateliers de sensibilisation et d'information (web conférences, atelier «stratégie commerciale», informations collectives) et en développant des permanences régulières pour des entretiens individuels.

Pôle emploi est reconnu aujourd'hui comme un des principaux soutiens financiers à la création et la reprise d'entreprise. Au moment de la création d'entreprise, les demandeurs d'emploi peuvent en effet bénéficier de plusieurs aides financières en fonction de leur besoin, et après en avoir discuté avec leur conseiller, comme par exemple l'ACCRE¹ ou l'ARCE².

L'objectif de cette nouvelle convention de partenariat signée le 2 octobre 2019 dans les locaux de la Commune à Lyon, est d'impulser une nouvelle dynamique avec des engagements croisés portant sur :

- de nouvelles actions pour renforcer la connaissance réciproques des réseaux
- la promotion de la complémentarité des offres de services de l'Adie et de Pôle emploi
- la sécurisation des parcours des créateurs d'entreprises (en développant des actions spécifiques vis-à-vis de l'entrepreneuriat au féminin, des jeunes et des habitants des quartiers)
- l'expérimentation et le développement d'actions innovantes (Web Conférences, permanences, nouveaux ateliers, ...)



¹ (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise), qui permet aux demandeurs d'emploi créant une entreprise de bénéficier d'une exonération temporaire des cotisations sociales, ainsi qu'un maintien temporaire des revenus sociaux
² Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise), qui constitue une aide financière supplémentaire aux bénéficiaires de l'ARE choisissant de ne plus percevoir leurs allocations chômage

DEUX SEMAINES D'INFORMATION POUR RENDRE L'ENTREPRENEURIAT ACCESSIBLE A TOUS



Du 30 septembre au 4 octobre, Pôle emploi, avec ses partenaires, organise la 2^{ème} édition de la semaine de la création et de la reprise, déployée en Auvergne-Rhône-Alpes, à l'instar de l'opération nationale. Une semaine pour faire émerger des idées, lancer des projets et pour favoriser le retour à l'emploi. Plus d'informations sur pole-emploi.fr/region/auvergne-rhone-alpes



Parce qu'on ne peut pas accepter qu'en 2019, les français pensent encore que pour créer sa boîte, il vaut mieux être un homme, diplômé et âgé de plus de 25 ans et de moins 50 ans³, l'Adie a déclaré la guerre aux idées reçues. Pour diffuser son message et informer les futurs entrepreneurs de tous horizons du 7 au 11 octobre, l'Adie organise plus de 30 événements partout en Auvergne-Rhône-Alpes, des webconférences et des ateliers avec des spécialistes de la création d'entreprise. Retrouvez le programme sur : <https://www.adie.org/nos-ateliers/>

CONTACTS PRESSE :

Communication ADIE

Béatrice GUMERY – 06 75 04 04 54 - bgumery@adie.org
Carolina Campuzano – 06 75 69 76 32 - ccampuzano@adie.org

Service Presse Pôle emploi

Emmanuelle Roigt – 06 26 54 45 56
Stéphanie Rivet – 06 22 09 53 95
presseara.69188@pole-emploi.fr

RETROUVEZ L'ACTUALITE DE :

l'Adie Auvergne Rhône-Alpes

- ▶ Conseil, accompagnement et financement des entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité : www.adie.org
- ▶ Facebook : [@Adie Auvergne Rhône Alpes](https://www.facebook.com/AdieAuvergneRhoneAlpes)
- ▶ Numéro cristal : 0 969 328 110 (appel non surtaxé)

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes sur :

- ▶ pole-emploi-auvergne-rhone-alpes.fr
- ▶ pole-emploi.org Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ Twitter : [@poleemploi_ara](https://twitter.com/poleemploi_ara)
- ▶ Facebook : [@poleemploi.auvergnerrhonealpes](https://www.facebook.com/poleemploi.auvergnerrhonealpes)

³ Étude de l'Adie réalisée par l'Institut Think auprès de 612 créateurs potentiels issus d'un échantillon représentatif de 2003 Français interrogés en ligne du 2 au 7 janvier 2019 selon la méthodologie des quotas.

PORTRAIT DE CRÉATRICE

Christine, propriétaire d'une boutique de prêt-à-porter féminin en Isère

Microentrepreneur depuis 3 ans, Christine exerçait une activité ambulante. Elle exposait ses produits aux comités d'entreprises, dans les marchés, les foires, et travaillait depuis son domicile. Néanmoins, cette activité ne lui procurait pas une entière satisfaction et elle souhaitait travailler à temps plein pour trouver une plus grande stabilité professionnelle et financière dans son quotidien.



A l'âge de 46 ans, Christine désire évoluer dans un nouveau contexte, plus complet. C'est pourquoi, elle entreprend la recherche d'un local dans le but d'ouvrir une boutique de vêtements, sans pour autant quitter la partie ambulante de son activité.

Pôle emploi l'accompagne dans son projet de reconversion et l'oriente vers l'Adie afin que son projet voit le jour. Bien qu'hésitante, elle prend rendez-vous au sein de l'association. Grâce à son conseiller qui l'accompagne, l'oriente et évalue ses besoins de financement, Christine parvient à obtenir les fonds nécessaires pour investir dans un local et ouvrir sa boutique de prêt-à-porter dans la Côte Saint-André.

Malgré les difficultés rencontrées au départ, le commerce de Christine a su se faire une place et elle en retire une grande satisfaction. Son projet rencontre rapidement un succès considérable, et présente une clientèle variée.

En 2019 Christine a obtenu un second financement de l'Adie, pour organiser un défilé de mode qui a connu un gros succès : 300 personnes !

Actuellement, en plus de sa boutique, elle continue à faire les marchés les vendredis ; son camion, sa voiture et sa boutique sont assurés par l'Adie.

Retrouvez Christine au 16 rue Paul Doumer 69560 St Colombe et sur Facebook @KrissBerangere

PORTRAIT DE CRÉATRICE

Fana, préparatrice et vendeuse de plats éthiopiens à emporter



Sa situation de réfugiée politique en France ne permet pas à Fana de poursuivre son activité au sein d'organisations nationales dans un but humanitaire. Pour autant, elle ne se décourage pas et décide de changer radicalement d'activité. Fana décide alors de lancer dans une toute autre activité qui lui tient à cœur : la cuisine éthiopienne, son pays d'origine.

Cette idée lui est venue grâce aux nombreux retours positifs des personnes qui pouvaient avoir l'occasion de goûter ses plats (notamment dans le cadre d'associations), mais aussi par sa volonté de valoriser la culture de l'Éthiopie.

Son manque de ressources et la charge de sa fille de 17 ans ne lui permettent pas de demander de prêt bancaire. Son assistante sociale et son conseiller Pôle emploi l'orientent alors vers l'Adie qui va examiner son projet. Son conseiller Jonathan et le bénévole Didier vont être les premières personnes à croire en Fana.

Tous deux vont l'accompagner dans la réalisation d'un prévisionnel qui va lui permettre d'avoir une vision plus globale et plus concrète de son projet. Les produits qu'elle souhaite proposer sont faits avec une céréale cultivée en Éthiopie qui a la particularité de ne pas avoir de gluten : de quoi intéresser les consommateurs européens.

Loin des formations qu'elle a suivies initialement, Fana s'investit davantage et persévère notamment à l'aide d'un stage à Lyon financé par Pôle emploi et des conseils de l'Adie. Cela lui permet véritablement de démarrer sa toute nouvelle activité.

Envie de voyager avec les spécialités de Fana ?
Contactez-là au 06 64 93 67 05 ou fanabelay@gmail.com